



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Côte-d'Or  
**COMMUNE DE THOREY EN PLAINE**  
42 Route de Dijon  
21 110 THOREY EN PLAINE  
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.  
E-mail : [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

## CRL

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 04 JUILLET 2018 À 18h30

Présents: G. BRACHOTTE / P. BERTHIOT / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / J-J. VIGOT.

Absents excusés: S. BONIN (proc. J-J. VIGOT) / P. CATTEAU (proc. M-M. PLATHEY) / N. CHEVASSON (proc. G. BRACHOTTE) / M-J. JACQUIER (proc. J. MORÉ) / E. RIONDET.

Secrétaire : J-J. VIGOT.

La séance est ouverte à 18h30. J-J. VIGOT est nommé secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

#### **1) RODP : sommes dues par GRDF**

Pour l'année 2018, GRDF doit reverser une redevance à la commune :

- au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz ;
- au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux réalisés sur les réseaux de distribution de gaz (RODP provisoire).

Les modalités de calcul sont présentées au conseil municipal.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

#### **2) Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Le Maire rappelle que le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement impose à chaque collectivité qui détient des données à caractère personnel, d'importantes règles de sécurité.

La commune doit nommer un délégué à la protection des données (DPD) qui aura pour missions :

- de recenser tous les traitements de données à caractère personnel ;
- de préparer les procédures spécifiques ;
- de sensibiliser les agents.

Le Maire propose de nommer Madame Sarah BARREAU-MONTANDON, agent administratif.

Le CDG21 propose une solution mutualisée, développée avec le CDG54.

Après en avoir débattu, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, la lettre de mission du DPD, et tous actes afférents à ce projet. Ils précisent que dans le cadre de la mise à disposition, la participation financière est exprimée par un taux égal à 0,057 % en 2018.

#### **3) Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

Le Maire présente le règlement départemental Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) qui impose aux Maires de prendre un arrêté municipal.

Le conseil municipal prend acte.

#### **4) Convention de réhabilitation de logements locatifs publics à loyer modéré « Eco villages avenir »**

Dans le cadre du dispositif « éco-village » signé avec la Région, il est possible de signer une convention de réhabilitation de logements sociaux locatifs publics à loyer modéré. Le Maire précise que cette convention concerne le logement qui sera réhabilité et mis en location dans la Mairie. Il présente la convention et les engagements réciproques commune-région.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

#### **5) Décision modificative**

Le Maire informe le Conseil que les crédits ouverts aux chapitres 20, 21, 13 et 021, 023, 040 (opérations d'ordre) dans le BP 2018 doivent être modifiés.

##### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
202 (20) : Frais liés doc. urbanisme & numér	552,59	021 (021) : Virement de la section de fonct	60 721,85
2051 (20) : Concessions et droits similaires	1 103,00	1323 (13) : Départements	-18 000,00
21311 (21) : Hôtel de ville	60 000,00	1342 (13) : Amendes de Police	-2 000,00
2135 (21) : Instal.géné.agencements,aménag	15 980,00	2802 (040) : Frais liés doc. urbanisme & nu	4 811,19
2151 (21) : Réseaux de voirie	-28 994,36	2804172 (040) : Bâtiments et installations	3 764,00
2188 (21) : Autres immobilisations corpore	-552,59	2804172 (040) : Bâtiments et installations	-12 400,00
		28051 (040) : Concessions et droits similai	-13 000,00
		28051 (040) : Concessions et droits similai	1 029,81
	<b>48 088,64</b>		<b>24 926,85</b>

##### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	60 721,85		
6811 (042) : Dot.aux.amort.des.immo.incorp	-12 400,00		
6811 (042) : Dot.aux.amort.des.immo.incorp	9 605,00		
6862 (042) : Dot.aux.amort.charges.financi	-13 000,00		
	<b>44 926,85</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>93 015,49</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>24 926,85</b>

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette décision modificative.

#### **6) Appel d'offres projet Mairie**

Les appels d'offres sont maintenant terminés et sont revenus dans les budgets prévisionnels. Les travaux devraient commencer courant septembre-octobre pour une durée d'environ 10 à 12 mois pour la Mairie et le logement.

#### **7) Parking des écoles**

Après échange avec la Préfecture, le dossier pourra être éligible à subvention en 2019. Le taux de subvention serait compris entre 30 et 35%. Le Maire propose de reporter les travaux au printemps 2019 ce qui permettra une réfection plus qualitative. En attendant le début des travaux, le parking sera entretenu à minima.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le report de ces travaux.

#### **8) Rue du Canal**

Le Maire évoque le problème des places de stationnement réalisées en dalles alvéolaires et traitées en espaces verts. Force est de constater que la solution n'est pas la plus adaptée à l'utilisation des riverains. Dans ce contexte, le Maire et l'adjoint aux travaux ont demandé au BAFU d'étudier et de proposer de nouvelles solutions tout en gardant la perméabilité des sols. G. Robert propose que les places soient traitées avec des granulats. De la même manière, le Maire a demandé au BAFU d'étudier la possibilité de paver les

places du midi dans l'éco-quartier. Une étude de l'impact financier sera présentée lors du prochain conseil pour un arbitrage définitif.

## **9) Informations des adjoints**

### **K. CHEDAL :**

- Écoles : les effectifs prévisionnels de la rentrée sont constants par rapport à ceux de l'an passé.
- École de musique : dès la rentrée prochaine, un nouveau professeur assurera les cours de guitare, de formation musicale, de chorale et d'éveil musical. Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 se déroulent à la Mairie jusqu'au 5 septembre.
- Augmentation Madame BESOZZI : le Maire propose une augmentation de 1.5 % qui représente le niveau de l'inflation.
- Art & scène : nous avons été retenus par le Conseil Départemental dans le cadre d' « Arts & Scènes ». Ainsi un concert gratuit aura lieu le samedi 9 février 2019 à 20h30 à la salle polyvalente.
- Opérations à destination des jeunes : opérations proposées par les associations de Côte-d'Or et subventionnées à 80 % par le Conseil Départemental. Pour rappel, les opérations choisies par la commune sont : l'identité numérique (préserver son identité numérique), comment devenir youtubeur et instants parents.
- Cours de danse : à partir du 13 septembre, des cours de danse (Hip Hop et Salsa cubaine) auront lieu le jeudi à la salle polyvalente. Ces cours seront mis en place sous réserve de l'inscription d'au moins 10 personnes/séance.
- Commission fleurissement : le Maire tient à remercier les habitants qui ont intégré la commission fleurissement qui ont planté les fleurs en collaboration avec les employés communaux.

## **10) Informations et questions diverses**

### **a) Inauguration stèle**

L'inauguration de la stèle commémorative, érigée pour honorer le sacrifice de six aviateurs Canadiens et Britannique alliés, tombés sur notre commune le 26 juillet 1944, se déroulera le samedi 22 septembre 2018 à 11h sur le lieu du drame. J. MORÉ présente les modalités.

### **b) Information travaux**

Des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique sont en cours à proximité du verger conservatoire et durant l'été, les travaux se poursuivront avec la réfection du chemin rural jusqu'à la voie de chemin de fer.

### **c) Projet city stade**

Un projet de création d'un city stade au sein du parc intergénérationnel à destination de la jeunesse est actuellement à l'étude par l'adjoint aux finances et en charge du CMJ. Le conseil municipal valide le principe de l'étude.

### **d) Maison médicale**

Le Maire présente un projet de réalisation d'une « maison de santé » mixant professionnels médicaux et paramédicaux et logements locatifs sur le terrain à proximité de la Mairie récemment acquis par la commune.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet et autorise le Maire à choisir un architecte. Il autorise le Maire à effectuer toutes demandes de subventions auprès de l'État, de la Région, du Département, de l'ARS et de toutes structures pouvant apporter une aide à la réalisation de ce projet.

### **e) Avancement écoquartier**

Le Maire informe le Conseil de l'avancement des ventes de terrains à l'écoquartier. 11 lots sur 13 ont été vendus sur la première tranche et, sur la deuxième tranche, sur un total de 16 lots, 6 sont déjà vendus et 3 sont réservés.

### **f) Employés**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un employé communal est à mi-temps thérapeutique pour 3 mois. De plus et vu l'ensemble des espaces verts à entretenir, le Maire avec l'adjoint aux travaux ont décidé de sous-traiter la totalité des travaux de tonte et d'entretien des espaces verts à la société Duc et Préneuf. Seul l'espace des écoles restera sous l'égide de l'employé communal. Les premières interventions ont eu lieu et quelques ajustements sont à prévoir.

### **g) Organisation 13 juillet**

Madame CHEDAL rappelle le déroulé de la soirée et présente au conseil le devis retenu par la commission fêtes et cérémonies. Les repas seront revendus au prix d'achat. L'apéritif sera offert à ceux qui auront commandé un repas. La soirée dansante sera animée par Amné'zik. La commune réglera tous les frais annexes à cette manifestation. Le choix du traiteur ainsi que les tarifs sont validés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix).

### **h) Jeux interactifs**

L'adjoint aux travaux présente un projet d'installation de jeux publics intergénérationnels et interactifs ouverts à tous. Une rencontre avec le fournisseur sera réalisée courant juillet en particulier pour définir l'endroit potentiel.

Le conseil municipal valide l'étude du projet.

### **i) Achat matériel école**

Le Maire informe le conseil municipal des achats réalisés pour les écoles en particulier d'un vidéoprojecteur.

### **j) Rue du Bois**

Le Maire informe le conseil que les travaux d'électrification en direction du parc intergénérationnel sont en cours. Les travaux de réhabilitation du chemin rural devraient commencer sur la deuxième quinzaine de juillet

### **k) Projet de territoire Communauté de Communes**

Le Maire fait part des premiers résultats de l'enquête sur le projet de territoire. Un document est mis à disposition des conseillers.

### **l) Assesseur SINOTIV'EAU**

Sylvain PELLETIER informe le conseil qu'il a été élu assesseur au SINOTIV'EAU.

Fin de la Séance 21h30.

À THOREY EN PLAINE, le 19 juillet 2018

